



HAL
open science

Quand les moutons circulent sur les trottoirs de nos villes

Olivier Bories, Corinne Eychenne, Guillaume Leterrier, Julie-Lou Dubreuilh

► To cite this version:

Olivier Bories, Corinne Eychenne, Guillaume Leterrier, Julie-Lou Dubreuilh. Quand les moutons circulent sur les trottoirs de nos villes. revue Urbanités, 2019, Bouger en ville, #11, <http://www.revue-urbanites.fr/11-bories-et-al/>. hal-01969069v1

HAL Id: hal-01969069

<https://hal.science/hal-01969069v1>

Submitted on 3 Jan 2019 (v1), last revised 18 Feb 2019 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Urbanités

Février 2019 - #11 / Bouger en ville

Quand les moutons circulent sur les trottoirs de nos villes

Olivier Bories, Corinne Eychenne, Guillaume Leterrier, Julie-Lou Dubreuilh.



Troupeau en parcours dans les rues d'Aubervilliers. (Leterrier, 2018)

Pour citer cet article : **à faire par Urbanités**

Introduction

A l'heure actuelle, les projets agri-urbains (Vidal et Fleury, 2009) qui s'intéressent à la place des agricultures en ville (Bled, 2015) se développent au cœur des métropoles (Donadieu et Fleury, 2003). Ils sont à l'origine d'une hybridation consciente où ville et agriculture se réinventent ensemble (Poulot, 2014) et questionnent plus largement la circulation des marqueurs de la ruralité qui participent à « l'agrarisation » (Ernwein, 2014) concrète et/ou symbolique de l'espace urbain. Les agricultures urbaines qui concourent à cette alliance (Jaillet, 2015) sont végétales et principalement maraichères (Duchemin, 2012) avec les jardins potagers collectifs. De façon plus confidentielle, elles sont aussi animales. Avec l'éco-pâturage notamment, l'animal revient en ville après en avoir été chassé par l'urbanisme progressiste et l'obsession de l'hygiène (Lofti et al., 2012). L'éco-pâturage, à ne pas confondre avec l'éco-pastoralisme¹, se rapporte à l'utilisation d'animaux herbivores pour l'entretien des espaces verts urbains, généralement en parcs sans surveillance permanente. Pour les élus, les techniciens de collectivité ou les entrepreneurs paysagistes qui participent à cette réintroduction de l'animal en ville, l'éco-pâturage est un outil écologique qui permet de répondre à de nouvelles règles de gestion² et de s'inscrire dans une pratique alternative plus respectueuse de l'environnement. Pour d'autres, associations ou agriculteurs urbains en projet d'installation, le pâturage urbain est véritablement mobilisé dans le développement d'une activité agricole urbaine. Les citoyens témoignent pour leur part d'une certaine sympathie pour la pratique. Les travaux que nous avons réalisés autour de l'acceptabilité sociale de l'éco-pâturage (Bories et Eychenne, 2016) montrent que cette pratique semble satisfaire pour partie le désir citoyen d'une plus grande présence de nature en ville (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2012 ; Torre et Bourdeau-Lepage, 2013). Elle participe aussi d'une forme de proposition paysagère qui agit sur la réactivation de la mémoire, des valeurs, des traditions et des savoir-faire du travail paysan dans l'imaginaire des urbains. Plus encore que la rangée de tomates, la brebis, pour les citoyens, c'est l'image de la « campagne ».

Dans ce contexte favorable, les expériences de pâturage urbain se multiplient (Entretien, Nature et Territoire, 2015). Les chèvres, les brebis et les vaches (mais aussi les abeilles et les poules, Dumat, 2018) s'installent dans nos métropoles. Et de fait les animaux s'y déplacent. En banlieue parisienne, l'association Clinamen³ et la Coopérative « Les Bergers Urbains »⁴ ont initié une activité de pâturage urbain, qui présente l'originalité de se situer à l'interface des pratiques d'éco-pâturage (par une activité d'entretien d'espaces verts urbains par les troupeaux) et des pratiques d'éco-pastoralisme (à travers la valorisation de ressources « spontanées » grâce à la mobilité des troupeaux conduits par un berger). Nous parlerons dans cet article de « parcours urbain » pour qualifier cette expérience à partir de laquelle nous avons récemment conduit une étude sur les déplacements des troupeaux dans la ville. Ces circulations sont « extraordinaires » parce qu'elles sont inhabituelles dans l'espace urbain. Elles sont également peu étudiées : les travaux scientifiques en sciences sociales sur la réintroduction de l'animal en ville et plus précisément sur les expériences de pâturage sont rares (Darly, 2014 ; Bories et Eychenne, 2016 ; Frileux, 2018), et aucune à notre connaissance ne s'est intéressée à la question de la mobilité animale dans l'espace urbain.

Dans cet article, nous proposons d'interroger le mouvement des animaux et des bergers qui les accompagnent dans une double dimension d'espace et de temps. Notre travail est exploratoire.

Pour la dimension spatiale, nous nous sommes précisément intéressés aux parcours des animaux en ville. Nous avons questionné les échelles du déplacement animal, les distances parcourues, la forme géographique de cette circulation singulière, des informations a priori très basiques mais sur lesquelles nous n'avons à ce jour aucun renseignement. Dans le cas étudié, cette circulation se fait-elle à l'échelle du quartier, de l'arrondissement, de la ville ou de l'intercommunalité ? Se fait-elle sur quelques

¹ L'éco-pastoralisme renvoie à la gestion par des troupeaux d'une végétation spontanée, généralement en espace naturel, associant le plus souvent mobilité et gardiennage. Cette distinction repose donc à la fois sur des critères relatifs à la nature de la ressource (espaces verts vs végétation semi-naturelle) et sur ces critères relatifs aux pratiques (parcs vs mobilité) (Eychenne, 2014).

² La loi zero phyto (06.02.14) interdit l'usage public (2020) et privé (2022) des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, de forêts et de promenades.

³ <https://www.association-clinamen.fr/>

⁴ <https://www.bergersurbains.com>

kilomètres ou plusieurs dizaines ? Que nous dit-elle sur le chemin emprunté qui n'est peut-être pas le plus court en distance pour atteindre le lieu de pâture ? Se fait-elle en ligne dans une logique de couloir et en aller/retour ? Se fait-elle au contraire en boucle ?

Pour éclairer ces questionnements, nous avons cartographié les tracés des itinéraires utilisés par les troupeaux pour connaître, repérer et spatialiser cette mobilité. Nous nous sommes aussi intéressé aux infrastructures qui permettent ces circulations et ces trajets. Nous les avons photographiées. Elles sont des structures « ordinaires » de la mobilité urbaine utilisées pour les déplacements « extraordinaires » des troupeaux, comme les pistes cyclables ou les trottoirs. Ces infrastructures sont supposément non dédiées à l'usage du parcours animal en ville et si, comme l'écrit S. Mehta (2009) « *la bataille des trottoirs est un combat pour les droits de diverses catégories d'usagers : les piétons qui y marchent ; les sans-abris qui y dorment ; les colporteurs et les petits marchands qui gagnent leur vie dessus ; les automobilistes qui s'y garent* », il faut désormais ajouter à la liste les brebis qui y transhument. Ce travail sur les infrastructures nous permet d'interroger par exemple le copartage de la ressource circulatoire dans l'espace urbain dans un contexte où il est urgent d'être attentif à la multiplicité des mobilités en cours (Allemand et al., 2005) et plus précisément de révéler peut-être des conflits d'usages et la nécessité de repenser le partage des espaces de circulation.

Pour la seconde dimension temporelle, nous nous sommes intéressé aux rythmes de cette circulation animale en ville, au mouvement des troupeaux. Ce mouvement fait référence au(x) temps du parcours animal qui alterne déplacements rapides, lentes déambulations dans les ruelles et arrêts plus ou moins prolongés sur les lieux de pâture urbaine. Ici nous interrogeons la vitesse du déplacement et avec elle par exemple la problématique d'un flux animal à gérer qui ne s'arrête pas de lui-même aux feux tricolores, aux cédez-le-passage ou aux stops. Dans ce cas, le parcours de l'animal en ville fournit des informations sur le « savoir circuler » de celui qui conduit le déplacement des bêtes, ici le berger urbain, son obligation de vigilance et son art de « *construire le circuit et de composer le repas* » comme le dit Julie, bergère de l'association Clinamen et de la coopérative « Les Bergers Urbains ».

La transhumance urbaine : étude d'une mobilité extraordinaire

Une association qui interroge la ville avec des moutons

Cette étude exploratoire sur les déplacements du troupeau en ville s'inscrit plus largement dans le cadre d'un programme de recherche expérimental qui concerne les pratiques d'éco-pâturage et d'éco-pastoralisme⁵. C'est au cours de la prospection engagée dans ce programme pour identifier les expériences de pâturage en ville à étudier que nous avons rencontré au mois de juin 2018 les membres fondateurs de l'association Clinamen et de la coopérative « Les Bergers Urbains », Julie-Lou Dubreuilh et Guillaume Leterrier. C'est avec eux et à partir de leur action de pâturage urbain en banlieue parisienne que nous avons conduit notre travail exploratoire sur la circulation des animaux en ville durant l'été 2018. L'association Clinamen (loi 1901) a été créée en 2012 à Saint-Denis (93). Les objectifs de l'association sont de dynamiser les territoires urbains par la promotion de pratiques paysannes et « de transformer à travers ces pratiques le cadre de vie et le paysage urbain ». C'est une association qui se présente comme une cellule de recherche et de développement autour de l'agriculture urbaine. Clinamen et « Les Bergers Urbains » font donc partie des associations qui mobilisent l'élevage en ville comme élément de développement d'une activité agricole et d'élevage urbain, et envisagent la ville comme véritable réservoir de ressources pastorales. Dans ce cas, la ville devient l'espace du projet agricole (Janin, 2017), c'est-à-dire le terrain d'une activité agricole possible et viable. Les locaux techniques et administratifs de l'association, ainsi que la bergerie sont installés par convention avec le département de la Seine-Saint-Denis au sud des quatre cent soixante hectares du parc de la Courneuve G. Valbon. L'association fonctionne sur le bénévolat. Clinamen finance ses

⁵ Programme ECOPAST « Pâturage en milieux naturels et urbains », financé par le Labex « structuration des mondes sociaux » de l'Université de Toulouse. Dans ce programme, il s'agit de caractériser les logiques des acteurs engagés dans des démarches de pâturage en espaces naturels et urbains. Trois axes structurent l'analyse dans la recherche. Ces axes concernent les trajectoires spécifiques d'installation liées à ces contextes (hors cadre familial, projets alternatifs), les réserves foncières que constituent les espaces naturels et urbains, et les rôles et fonctions attribués à l'élevage dans le cadre de ces projets. <https://reseau-agriville.com/ecopast-paturages-naturels-urbains/>

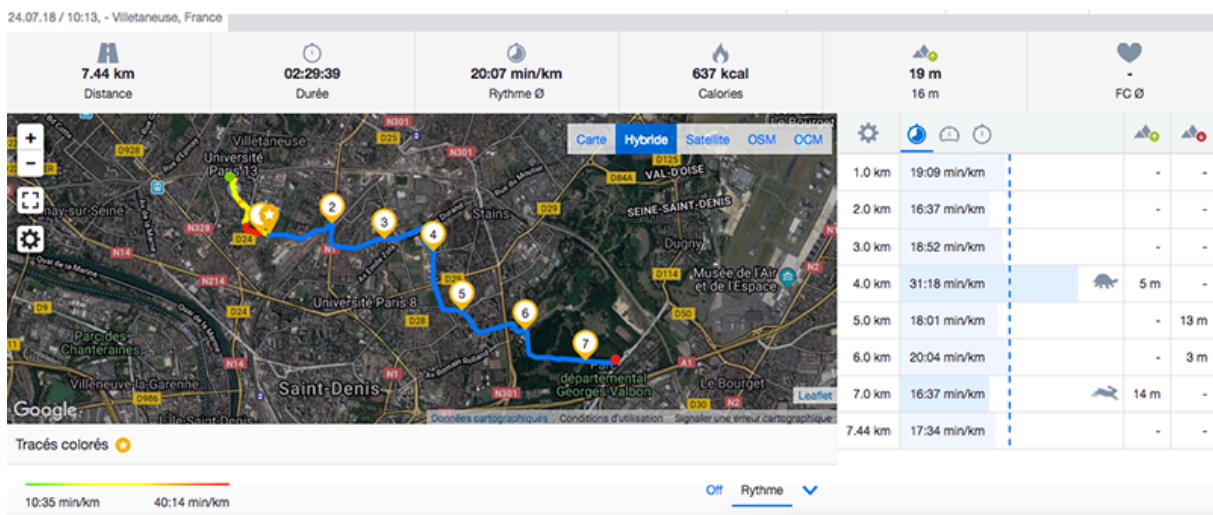
activités par la vente de la viande aux seuls membres de l'association et surtout par la mise à disposition des animaux à la coopérative « Les Bergers Urbains ». Cette coopérative a été créée en 2013 en parallèle de l'activité associative afin de pouvoir proposer la location du troupeau aux collectivités pour l'entretien des espaces verts. Le cheptel est constitué de 60 moutons bleus du Maine. L'association a choisi cette race pour son caractère polyvalent, les qualités bouchères sur les antenais, son taux de prolificité, pour permettre sa préservation (cette dernière étant rustique et en voie de conservation), et pour sa sociabilité car : « *la domestication des animaux, c'est la base quand tu veux faire un lien avec l'homme et installer l'animal en ville* » précise Julie. Pour les membres de l'association, la race est considérée comme « esthétique »⁶ (massive et rustique, à la tête et aux pattes bleutées, au poil épais avec de longues mèches) et permet, ainsi que l'évoque A. Divo (2013), « l'intégration paysagère » du troupeau. L'association organise des « sorties moutons » régulières dans le parc G. Valbon mais aussi sur les cinq hectares de prairies sur d'anciens vergers abandonnés de l'université de Villeteuse avec laquelle elle a un bail d'entretien renouvelé chaque année. Bien au delà des limites de ces deux terrains de pâturage, l'association organise quotidiennement des parcours dans le parc Georges Valbon de la Courneuve, tandis que la coopérative « Les Bergers Urbains » organise des pâturages urbains en parcours, en moyenne six fois par mois, pour les bailleurs sociaux, les parcs entreprises, les centres commerciaux, les zones d'activités commerciales et industrielles, les centres d'affaires, et les collectivités territoriales avoisinantes dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de l'épicentre de la bergerie de Clinamen. Ces mobilités urbaines n'ont rien de folklorique. Elles dépassent les poncifs classiquement associés au pastoralisme urbain où le déplacement ne tient par exemple qu'à la mise en vue amusante et momentanée du troupeau pour faire nature en ville. Pour Clinamen et « Les Bergers Urbains », les pratiques de pâturage itinérant relèvent d'un réel besoin de ressource en herbe pour l'alimentation du cheptel. A l'instar des pratiques pastorales classiques, le déplacement permet de « suivre » la ressource. Dans la ville, certains espaces urbains, par exemple les squares au pied des immeubles ou les talus de bord de chaussée sont alors envisagés comme des espaces productifs. Les déplacements du troupeau de l'association Clinamen et des « Bergers Urbains » sont donc de véritables « parcours » au sens pastoral du terme. Les chemins empruntés ne dépendent pas uniquement d'une démarche d'exposition ; ils mettent en relation différents « quartiers de pâturage ».

« Par où passe le troupeau ? Parcours urbains, parcours pastoraux »

La démarche est empirique et la méthode de travail est iconographique. Pour étudier les parcours du troupeau en ville nous avons réalisé des repérages cartographiques et des relevés photographiques. Pour les douze parcours effectués entre le 24 juillet et le 31 août 2018 que nous avons étudiés, « Les Bergers Urbains » ont activé un traceur géographique, de leur point de départ à leur arrivée. Ils ont eu recours à une application mobile dont se servent les joggers. Cette application enregistre le parcours réalisé et signale cartographiquement à rythme régulier (tous les kilomètres) sur une image satellite la trace géolocalisée de l'itinéraire emprunté. L'application propose non seulement une cartographie précise de l'itinéraire mais elle fournit aussi dans un « tableau de bord » des informations relatives à la durée totale du déplacement, à la distance parcourue et au rythme moyen de l'excursion, ici du parcours animal en ville. Il est possible de connaître les portions de trajets effectuées plus ou moins rapidement sur un même parcours, par conséquent d'identifier avec plus de détail et de précision les temps d'arrêts du troupeau sur les pâturages urbains et les moments de circulation et de mouvement.

⁶ Nous ne discuterons pas dans cet article de la relativité de la perception du « bel » animal, ni sur l'oxymore paysager qui associe race de plaine à imaginaire pastoral de montagne.

Date	Transhumance urbaine	Parcours	Nombre de kilomètres parcourus	Temps de parcours	Vitesse	
24-juil-18	Transhumance urbaine 1	Traversée quartier nord de la CA Plaine Commune pour rejoindre les pâtures de l'Université Paris 13 de Villetaneuse (La Courneuve, Saint Denis, Stains, Pierrefite, Villetaneuse)	7.44 km	02:29:00	20 min/km	3 km/h
25-juil-18	Transhumance urbaine 2	Parcours de cités (11 cités) (Bailleur Plaine Commune Habitat) au sien de la CA Plaine Commune (La Courneuve, Saint Denis, Stains)	11.04 km	06:36	36 min/km	1,7 km/h
27-juil-18	Transhumance urbaine 3	Parcours (bailleur Icade, CDC Immobilier) en pied de bureau, centre commercial, studio TV et cinéma et atelier de confection textile entre la porte de Paris et la porte d'Aubervilliers le long du périphérique coté banlieue (Aubervilliers, Saint Denis)	13.79 km	06:10	26 min/km	2,2 km/h
04-août-18	Transhumance urbaine 4	Parcours avec bénévoles dans le parc G. Valbon (La Courneuve, Stains, Dugny)	7 km	02:45	24 min/km	2,5 km/h
05-août-18	Transhumance urbaine 5	Parcours avec bénévoles dans le parc G. Valbon (La Courneuve, Stains, Dugny)	4.65 km	02:15	29 min/km	2 km/h
10-août-18	Transhumance urbaine 7	Parcours (bailleur Icade, CDC Immobilier) de bureau, centre commercial, studio TV et cinéma et atelier de confection textile entre la porte de Paris et la porte d'Aubervilliers le long du périphérique coté banlieue (Aubervilliers, Saint Denis)	12.05 km	05:35	27 min/km	2,2 km/h
18-août-18	Transhumance urbaine 8	Parcours de cités (7 cités) (bailleur Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers) au sien de la CA Plaine Commune (Aubervilliers, quartier sud porte de la Villette, quartier centre, et La Courneuve, quartier nord)	14.10 km	07:10	30 min/km	2 km/h
19-août-18	Transhumance urbaine 9	Parcours avec bénévoles dans le parc G. Valbon (La Courneuve, Stains, Dugny)	5.4 km	04:10	45 min/km	1,3 km/h
24-août-18	Transhumance urbaine 10	Parcours (bailleur Icade, CDC Immobilier) en pied de bureau, centre commercial, studio TV et cinéma et atelier de confection textile entre la porte de Paris et la porte d'Aubervilliers le long du périphérique coté banlieue (Aubervilliers, Saint Denis)	12.60 km	05:49	27 min/km	2,2 km/h
25-août-18	Transhumance urbaine 11	Parcours avec bénévoles dans le parc G. Valbon (La Courneuve, Stains, Dugny)	2.55 km	03:48	90 min/km	0,5 km/h
29-août-18	Transhumance urbaine 12	Parcours de cités (11 cités) (Bailleur Plaine Commune Habitat) au sien de la CA Plaine Commune (La Courneuve, Saint Denis, Stains)	13.60 km	06:40	29 min/km	2 km/h
31-août-18	Transhumance urbaine 13	Parcours de cités (10 cités) (bailleur Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers) au sien de la CA Plaine Commune (Aubervilliers, Quartier nord et centre)	8.73 km	05:48	39 min/km	1,5 km/h



1. Liste des parcours réalisés et exemple d'un tracé enregistré, « transhumance urbaine » n°1, 24 juillet 2018. (Leterrier et Bories, 2018)

Sur les différents trajets des transhumances urbaines, « Les Bergers Urbains » ont également procédé à des relevés photographiques. Ils ont eu pour consigne de fixer en images les infrastructures des mobilités urbaines utilisées au cours des circulations animales. Les prises de vue ne relèvent donc pas d'un déclenchement régulier et systématique à temps ou distance prédéfinis mais tiennent au changement des infrastructures empruntées et à la sensibilité du photographe-berger interpellé par des situations circulatoires inhabituelles, par exemple un troupeau traversant au passage piéton, ou se frayant un passage dans les files de voitures garées sur les bas côtés. Ces photographies sont mobilisées ici pour rendre visible et qualifier les paysages de la mobilité du troupeau en ville et ses contrastes.



2. Exemple d'images, Parcours de cités dans l'intercommunalité de Plaine Commune, « Transhumance urbaine » n°2, 25 juillet 2018. (Leterrier et AFP, 2018)

2. De la forme du parcours au rythme du mouvement

Les résultats de cette étude exploratoire concernent d'une part le trajet (le circuit) du troupeau et d'autre part son mouvement (le temps du circuit).

« De nouveaux usages pour trottoirs et pistes cyclables »

Les trajets que nous avons étudiés oscillent pour la plupart (sauf un) entre quatre et treize kilomètres, rarement plus. La moyenne calculée sur les treize déplacements étudiés est de huit kilomètres. Ils sont ici circonscrits à l'échelle de l'établissement public territorial (EPT) Plaine Commune et plus particulièrement des communes d'Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis et Stains et de leurs grands ensembles.

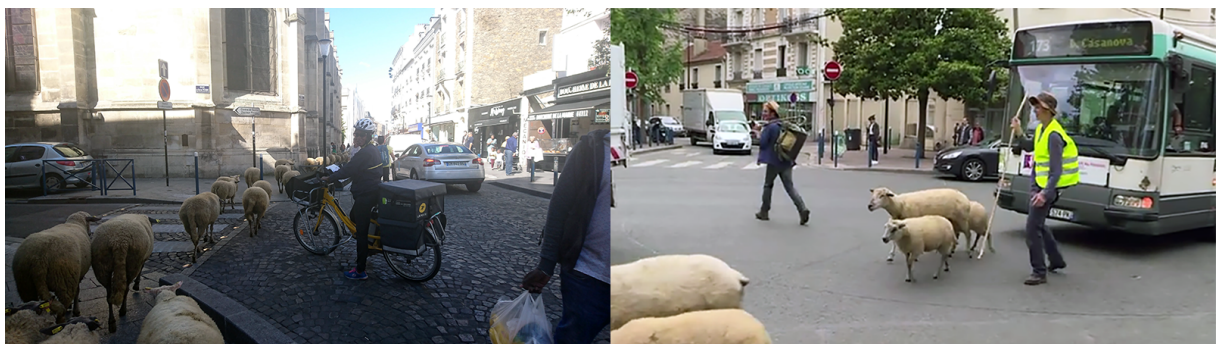
La première particularité de l'itinéraire concerne la diversité des infrastructures urbaines utilisées. Ces infrastructures d'une circulation animale « extraordinaire » en ville sont les linéaires « ordinaires » de la mobilité quotidienne des citoyens. Il s'agit principalement de circulation sur les trottoirs, parfois des pistes cyclables, des travées d'immeubles, des allées piétonnes, des chemins de promenade dans les jardins, des passerelles et des pontons aménagés dans les parcs, des lignes désaffectées de chemins de fer, des sentiers urbains, des esplanades, etc.



3. Exemples des passages utilisés pendant les parcours. (Leterrier, 2018)

L'utilisation de ces infrastructures donne lieu à des situations parfois cocasses, par exemple des brebis en rang qui traversent un pont de rocade, qui circulent dans les coursives couvertes d'un grand ensemble à La Courneuve ou qui empruntent les pontons aménagés d'un parc dans la cité des 4000. Les images fixées de ces paysages urbains sont surprenantes. Car si nous sommes habitué à voir des brebis sur des sentiers en montagne nous restons étonné de les voir emprunter des pistes cyclables ou plus rarement des couloirs de bus en centre urbain. Le nombre de citoyens croisés sur le parcours qui prennent des photographies et qui interrogent le berger est le signe à la fois de leur étonnement et de leur curiosité. Selon quelques propos de passants, cette circulation bouleverse les repères et les représentations parce qu'elle introduit dans les caractéristiques de la ville et de son paysage cet élément animal symbole de l'espace rural et montagnard.

Ces infrastructures circulatoires ne changent pas d'usage mais changent d'usagers sans que cela n'ait été prévu au départ. La mobilité animale en ville utilise les ressources (voies) d'une circulation urbaine destinées aux piétons et aux cyclistes avec l'autorisation récemment obtenue des services de la Préfecture, de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), des services municipaux de la voirie, de la gendarmerie et des services de polices et avec le soutien des élus. Les déplacements sont déclarés rues par rues et donnent lieu à un arrêté temporaire de circulation de la part de la voirie. Cette mobilité animale fait usage des possibilités matérielles de circulation offertes par la ville et ses aménagements dans une logique d'appropriation de l'espace public et d'adaptation réglementaire où chaque déplacement du troupeau fait l'objet d'une demande d'arrêté municipal auprès des collectivités locales. Toutefois il n'existe pas à notre connaissance de texte réglementaire concernant une interdiction de circulation animale en ville dans le cadre des pâtures en parcours. Cette nouvelle circulation de l'animal en ville interroge donc la législation qui régit la mobilité citadine et l'usage réservé de ces infrastructures à certaines catégories. Par ailleurs la circulation du troupeau dans l'espace urbain introduit une présence et un mouvement supplémentaires dans la circulation citadine. Les brebis gonflent la masse des circulants déjà très nombreux et leur déplacement participe à une multiplication des flux. Afin d'éviter les accidents, les pratiques de parcours en ville nécessitent l'acquisition de compétences spécifiques tant du côté des animaux (calme, habitude, docilité) qui parviennent à distinguer la route du trottoir sur lequel se tenir que de celui des bergers. A ce jour, l'association Clinamen et les Bergers urbains n'ont connu aucun accident, mais le risque est réel, en rapport avec l'effervescence circulatoire dans l'espace urbain. Par ailleurs cela interroge aussi sur la cohabitation des circulants et la mise en partage des couloirs de déplacements (mais aussi des fontaines, des aires de jeux, des places, etc.), donc sur la possibilité de conflits d'usages.



4. Une ressource circulatoire à partager. (Leterrier et AFP, 2018)

Pour l'heure ils se limitent à quelques mécontentements par exemple liés aux déjections sur les trottoirs. La situation semble pour l'instant plus « amusante » et bénéfique (lien social, paysage) que

gênante et génératrice de conflits⁷. Toutefois cela interroge la ville dans sa capacité à s'adapter au changement dans ce secteur de la mobilité - peut-être rapidement si la pratique se développe ? Les gestionnaires auront à réviser les pratiques et les habitudes de gestion des réseaux, à repenser le système circulatoire avec les circulants animaux. Passe-t-il par une nouvelle réservation de passage spécifiquement dédié à la circulation animale ? Par une réglementation sur la mise en partage du réseau existant ? Par une interdiction de la circulation animale en ville ? Chose certaine, le parcours animal ajoute un aléa, une difficulté de plus aux choix d'affectation des réseaux et à cette séparation des flux déjà problématique pour beaucoup de collectivités et de gestionnaires (Passalacqua, 2008).

La seconde particularité relève de la forme de l'itinéraire. La ligne du parcours n'est jamais directe. Il dessine une mobilité sinueuse, assez différente des mobilités urbaines habituelles où le trajet cherche généralement à emprunter le plus direct, le plus court en distance ou le plus économe en temps. L'itinéraire est aussi un circuit. Autrement dit le déplacement n'est jamais un aller/retour par le même chemin. Le « bouger en ville » de l'animal s'opère dans une forme de déambulation en boucle plus ou moins circulaire.



5. Exemple d'un parcours urbain, « Transhumance urbaine » n°3, Du parc G. Valbon (La Courneuve) à la porte d'Aubervilliers. (Leterrier et Bories, 2018)

Cette déambulation est contrôlée et guidée par au moins deux bergers mais d'une certaine manière aussi « décidée » par le troupeau, comme une co-construction de la circulation : « *Quand tu te déplaces, les animaux vont toujours vers ce qui leur plaît le plus, c'est à dire les endroits où elles trouvent à manger, comme les haies ou les bords de talus, là où il y a quelque chose d'intéressant à grignoter...* » (Julie Lou-Dubreuilh, Clinamen et « Les Bergers Urbains », 2018). Le parcours urbain

⁷ Au-delà des conflits d'usage au sens strict, la présence et l'image des brebis en ville se trouve parfois instrumentalisée par différents entrepreneurs de cause (antispécistes, militants d'extrême droite,...) pour produire des discours et interpeller les autorités sur des sujets sans lien direct avec le parcours urbain. Voir à ce sujet : <https://factuel.afp.com/non-les-moutons-dans-les-rues-daubervilliers-nont-pas-ete-sacrifies-pour-feter-la-fin-du-ramadan>

de l'animal introduit en ville par la forme sinueuse du trajet un autre rapport au déplacement et à la mobilité. Le repérage du circuit s'effectue avant chaque départ par les bergers notamment par l'identification de voies vertes, des ponts et autres passages souterrains piétonniers. Le repérage du circuit relève aussi d'un souci d'anticipation d'éventuels problèmes, par exemple une route provisoirement barrée et d'adaptation à la réalité du moment avec des solutions de replis. Le balisage de l'itinéraire se construit chemin faisant. Il s'établit aussi par l'opportune présence d'un espace enherbé. Pour autant, l'itinéraire en circuit et autres détours n'est pas uniquement un hasard d'opportunité et de rencontre avec les terrains de pâtures urbaines. Le parcours est ici la trace géographique d'une très fine connaissance territoriale, acquise par le berger, tel un arpenteur, à mesure des sorties et des découvertes. La déambulation de l'homme et du troupeau dans l'espace urbain n'est pas aléatoire et se construit à partir d'un jeu de mémorisation de lieux et d'habitudes qui nous renseigne sur la qualité d'un rapport au terrain qu'il connaît par cœur, lui donnant l'avantage d'une improvisation contrôlée.



6. Des espaces de pâtures urbaines. (Leterrier, 2018)

Le dessin cartographique du parcours en circuit nous renvoie ici à la mise en image de son « savoir-faire circuler » et à son art de construire un circuit avec les infrastructures urbaines pour composer le repas de ses bêtes. La connaissance du lieu se construit par et pour l'animal.

Des parcours entre lenteur et arthmie

Si cette étude nous informe sur la forme et les infrastructures des itinéraires, elle nous renseigne aussi sur le mouvement. Avec ces parcours le rapport à la mobilité urbaine relève d'un rythme qui contraste avec l'hypermobilité et la recherche d'une cadence de déplacement rapide en ville. Le déplacement animal introduit la lenteur et d'une certaine manière en fait l'éloge (Carl, 2013). Ici les moutons ne sont pas plus lents qu'à la campagne mais leur vitesse de déplacement n'est pas celle de la plupart des autres circulants urbains. Selon quelques échanges avec des personnes rencontrées sur le parcours cette lenteur apporte en ville une impression d'apaisement et de tranquillité pour certains, d'encombrement « amusant » et d'incongruité pour d'autres. Ce déplacement animal fait « réfléchir à

ce que cette lenteur ou ce désir de lenteur signifie aujourd'hui. Car nous avons plus de temps devant nous, nous ne cessons de gagner du temps, et pourtant nous souffrons de cette "famine temporelle"... *Étrange époque où le temps se rétrécit subjectivement alors qu'il ne cesse de s'emplier objectivement* » (Clément et al., 2015). Le temps du parcours à la recherche de la ressource pour les animaux n'est pas celui d'une ville où l'on contrôle et limite la vitesse. Car la ville est par excellence l'espace géographique du temps à gagner au moins pour ceux qui la pratique dans un quotidien, par exemple professionnel, et qui usent stratégiquement des modalités de transports les plus efficaces pour échapper à la congestion routière des centres urbains. D'ailleurs, l'enquête globale transport mobilité en Ile de France (2013) révèle une augmentation de l'usage des deux roues motorisés en ville. Nous ne parlons donc pas ici du flâneur ou du touriste qui prend son temps. L'expérimentation de R. G. Golledge (1997) sur la navigation du marcheur et les facteurs de choix d'un chemin montre que la distance et le temps arrivent en première position. Avec ce déplacement pastoral, la ville devient donc aussi le lieu du temps à prendre dans la mobilité, ajusté cette fois à la cadence de l'animal. Les mobilités durent plusieurs heures. Elles n'excèdent jamais plus de trois kilomètres à l'heure. C'est une vitesse de déplacement inhabituelle dans l'espace urbain, même si les embouteillages y sont souvent nombreux. Elle est en moyenne sur l'ensemble des treize déplacements de 1,8 kilomètre par heure. Même un marcheur se déplace plus rapidement en milieu urbain dense, à cinq kilomètres heure selon une étude réalisée dans le cadre de l'élaboration du plan de déplacement de la ville de Paris (Ollivier-Trigalo, 2007). Ces lents cheminements des animaux qui font « *ralentir le rythme de la ville* » (Julie Lou-Dubreuilh, Clinamen et « Les Bergers Urbains », 2018) se font en masse. Les soixante bêtes se déplacent en même temps. Le troupeau bouge dans son intégralité. De ce point de vue la mobilité de l'animal en ville est une transhumance. Ces lents cheminements se font aussi à pied pour le berger-urbain. Ils montrent une autre facette de son travail : « *là, tu fais vraiment partie du troupeau. Tu prends le rythme des ruminants* » (Julie Lou-Dubreuilh, Clinamen et « Les Bergers Urbains », 2018). À pied les bergers « font » la route avec les animaux, comme en montagne. Le type de déplacement renvoie alors à une pratique pastorale traditionnelle⁸. Selon P. Frileux (2018) « *les troupeaux en parcours "font paysage"* » et c'est ici le déplacement des bêtes à la recherche de la ressource qui reconstruit en ville l'image symbolique d'un paysage de montagne. Nous pensons que la figure du berger guidant le troupeau introduit en ville une symbolique pastorale conduisant à ce que nous identifions comme une forme de « montagnisation » paysagère de la ville, fondée sur l'image appréciée par les citadins du paysage bucolique de la montagne : « *la vie pastorale et la transhumance sont un magnifique pourvoyeur de rêves, d'images et de représentations (...) La montagne demeure aux yeux des citadins l'espace refuge par excellence : celui d'une activité agro-pastorale ancestrale et archaïque.* » (Duclos et Mallen, 1998).

Si le déplacement est lent, qu'il se fait à pied, il est aussi arythmique. Les lieux de pâtures qui sont principalement les bords de talus, les espaces verts des squares en pied d'immeubles agissent comme des interrupteurs de cette circulation animale. Ces interrupteurs du mouvement sont aussi plus curieusement des aires de jeux pour enfants ou des fontaines de quartier, ce qui pour les fontaines interroge le détournement de fonction et l'usage du mobilier urbain, de la décoration à l'abreuvoir.



7. Des espaces interrupteurs du mouvement. (Leterrier, 2018)

Ces terrains de l'arrêt temporaire du déplacement, où le troupeau se fait moins compact, sont non seulement les points du statisme animal - (même si les bêtes se déplacent toujours un peu en broutant)

⁸ Sur la dimension paysagère des pratiques pastorales en montagne, voir Eychenne et Bories, 2018.

- mais aussi ceux d'une rencontre avec des citoyens au départ surpris, amusés, curieux puis habitués avec la répétition des passages. Certains, comme nous l'avons constaté dans notre étude sur l'acceptabilité sociale de la pratique (Bories et Eychenne, 2016), se montrent parfois critiques et réservés sur la présence et la circulation des animaux en ville. Ils s'interrogent par exemple sur le bien-être animal et défendent l'idée que l'espace urbain n'est peut-être pas l'espace de l'animal. Ils nous disent en filigrane que l'espace de l'animal c'est la campagne et nous renvoient d'une certaine manière avec cette idée à la force des catégorisations spatiales ville/campagne dans les représentations sociales (Guermond, 2006).

Conclusion

Cette étude exploratoire et l'expérience menée par Clinamen nous ouvrent des perspectives de recherche à poursuivre pour questionner non seulement la présence de l'animal en ville⁹, sa participation à une nouvelle mise en forme paysagère de l'espace urbain, qui repose sur des attributs relatifs au pastoralisme montagnard, que nous qualifions de « montagnisation ». Alors que la plupart des expériences d'éco-pâturage cantonnent les troupeaux, soit dans des espaces peu fréquentés où ils ne « dérangent » pas les pratiques urbaines, soit dans des lieux où ils sont offerts au regard et à l'imaginaire du public, qui constituent de fait des sortes de « zoos urbains », ici le troupeau est totalement inclus au vaste mouvement de circulation urbaine et du décor urbain. L'animal fait partie de la ville et de ses flux circulatoires, introduisant de nouvelles problématiques de gestion des mobilités et probablement des règles spécifiques à construire. Clinamen et « Les Bergers Urbains » revendiquent à la fois la légitimité de la place de l'animal en ville, et la légitimité de la ville comme espace ressource pour des projets agricoles. Avec cette intention, ils apparaissent aujourd'hui comme une exception, mais plus pour très longtemps. Ainsi par exemple le Groupement d'Intérêt Public « Grand Projet des Villes Rive Droite » porte un projet d'entretien de 60 hectares de prairies en centre urbain de l'agglomération bordelaise avec l'emploi d'un berger-urbain¹⁰. Cela nous donnera matière à poursuivre et à affiner nos observations scientifiques.

NOM DES AUTEURS

Olivier Bories est enseignant-chercheur depuis 2012 en aménagement à l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA). Il y forme les enseignants techniques dans cette spécialité. Il est membre de l'unité mixte de recherche CNRS 5193 LISST (Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires), équipe Dynamiques rurales. Ses travaux sont centrés sur les transformations des territoires, plus particulièrement sur leurs changements physiologiques et les stratégies d'acteurs, par les actions de l'agriculture urbaine en ville, l'artificialisation des « enclaves agricoles » sur les franges urbaines et l'agroforesterie en milieu rural.

Courriel : olivier.bories@educagri.fr

Corinne Eychenne est maître de conférences en géographie depuis 2005 à l'université Toulouse Jean-Jaurès, responsable de la licence professionnelle gestion et animation des espaces montagnards et pastoraux. Elle est membre de l'unité mixte de recherche CNRS 5193 LISST (Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires), équipe Dynamiques rurales. Ses travaux de recherche sont centrés sur le pastoralisme, la montagne et l'action collective.

Courriel : corinne.eychenne@univ-tlse2.fr

Guillaume Leterrier

Berger Urbain, ex-Développeur territorial en économie sociale et solidaire, Guillaume Leterrier a été chargé de mission Jardins partagés à la Ville de Sevrans. Co-fondateur et administrateur successif de plusieurs structures d'agriculture urbaine en Île-de-France depuis 12 ans (Les Bergers Urbains, Clinamen, Tema la Vache, la Ferme du Bonheur), il a aussi été adjoint du chef du service « Territoires urbains » chargé de la vie fédérative pour la Ligue de l'enseignement 92 pendant 8 ans.

⁹ C'est un thème des rencontres agricoles du Grand Paris organisées par la Métropole du Grand Paris, AgroParistech, l'École du Paysage de Versailles, l'ENVA et les Bergers urbains le 10 avril 2018 à l'École vétérinaire d'Alfort. Nous y sommes invité à communiquer.

¹⁰ <https://www.surlarivedroite.fr/le-gpv-rive-droite/quest-ce-que-cest/>

Courriel : bergersurbains@gmail.com

Julie-Lou Dubreuilh

Bergère Urbaine, Architecte de formation, Julie-Lou Dubreuilh a exercé pendant plusieurs années comme chef de chantier gros œuvre dans le BTP. Elle maîtrise les techniques de construction simple et économe (recyclage de matériaux), particulièrement adaptées aux infrastructures d'agriculture urbaine. Elle a été formée à la « concertation par l'action » grâce à son investissement dans l'association le Bruit du Frigo à Bordeaux puis au contact de l'architecte Patrick Bouchain.

Courriel : bergersurbains@gmail.com

Bibliographie

Allemand S., Ascher F., Lévy J., *et al.*, 2005, *Les sens du mouvement : modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin, 336 p.

Bled J.O., 2015, L'appel à projet « végétalisation innovantes » à Paris, *Revue Pour*, n° 4/224, 371-379.

Bories O., Eychenne C., Chaynes C., 2016, Des troupeaux dans la ville : représentations et acceptation sociales d'une démarche d'éco-pâturage dans la première couronne toulousaine (Cugnaux), *Revue Oppenfield n°7*, en ligne.

Bories O., Eychenne C., 2016, L'éco pâturage : une nouvelle pratique qui interroge l'espace public, 23ème édition Congrès international 3R Rencontres Recherches Ruminants, Paris, France, en ligne.

Bourdeau-Lepage L., Vidal, R., 2012, Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ?, *Déméter 2013, Dossier « Nature et agriculture dans la ville. Les nouveaux désirs des citoyens s'imposent »*, 195-210.

Carl H., 2013, *Eloge de la lenteur. Et si vous ralentissiez ?*, Paris, Poche Marabout, 288 p.

Clément G., Le Breton D., Potevin C., *et al.*, 2015. Extrait du débat enregistré dans le cadre du cycle de conférence : « La terre, le vivant, la société : question de rythme », juin 2015

Darly S., 2014, Des moutons dans la ville : quelles externalités environnementales des pratiques d'élevage ovin en milieu urbain ?, *Revue Pour*, n° 4/224, 285-290.

Divo A., Jault F., Pruvost M., *et al.*, 2013, *Traité d'écopaysage : gestion écologique des parcs, jardins et paysages*, Infographie Et Paysage, 214 p.

Donadiou P., Fleury A., 2003, La construction contemporaine de la ville-campagne, *Revue de géographie alpine*, n° 91, 4, 19-28.

Duchemin E., 2012, Agriculture urbaine : quelle définition ? Une actualisation nécessaire ?, AgriUrbain *Carnet de recherche du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AULAB)*, En ligne.

Duclos J-C., Mallen M., 1996, Transhumance et biodiversité. Du passé au présent, *Revue de Géographie Alpine*, n° 86-4, 89-101.

Dumat C., *et al.*, 2018, Les poulaillers familiaux urbains : opportunités et limites de la convergence des usages dans un contexte interdisciplinaire de transition écologique, revue VertigoO, Numéro spécial, Colloque international UA&ET-2017, Coord. Bories O., Dumat C., Sochacki L., Aubry C., 2018. Les agricultures urbaines durables : un vecteur pour la transition écologique, 23 p.

Ernwein M., Salomon Cavin J., 2014, Au-delà de l'agrarisation de la ville : l'agriculture peut-elle être un outil d'aménagement urbain ? Discussion à partir de l'exemple genevois, *Géocarrefour*, n°1-2-3, vol. 89, 31-40.

Eychenne C., Bories O., 2018, Les associations foncières pastorales dans les Pyrénées: mises en forme et préférences paysagères, *Revue électronique Projets de paysage*, En ligne.

Eychenne C., 2014, Eco-pastoralisme et éco-pâturage : éléments de définition et de discussion, Communication aux Rencontres nationales de l'éco-pâturage, organisées par l'Association Entretien, Nature & Territoire, Saint Herblain, octobre 2014, 5 p. halshs-01862262, v1

Frileux P., 2018, Le regard mouton et la tondeuse écologique. Des troupeaux collectifs dans la ville, *Les carnets du paysage*, n° 33 – « Paysages en commun », Actes Sud, 219-233.

Guermond Y., 2006, L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique, *L'espace géographique*, 2006/4, 291-297.

Golledge R-G., 1997, *Spatial Behavior : a Geographic Perspective*, Guilford Press, 620 p.

Jaillet M.-C., 2015, Intervention introductive des journées d'études « Agriculture urbaine » (org. et coord. Bories O. ENFA-DR, Dumat C. et L. Sochacki INP, UPS-CERTOP). L'agriculture urbaine : nouvelles pratiques et nouveaux projets urbains, 2-3 décembre 2014, ENFA (Lycée Agricole d'Auzeville), en ligne.

Janin R., 2017, *La ville agricole*, Openfields, 72 p.

Lotfi M., Weber C., Di Pietro F. *et al.*, Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte », *VertigO*, n°2, Vol.12, 17 p.

Observatoire de la mobilité en Ile de France, 2013, Enquête globale transport, 20 p.

Ollivier-Trigalo M., 2007, Entretien avec François Prochasson, chef de projet Plan de Déplacements de Paris, Ville de Paris, *Flux*, n° 3/69, 86-93.

Passalacqua A., 2008, Séparer ou péirir: conception et pratique du couloir réservé à Paris (1960-1975), Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée, Ecole Française de Rome, 120 (1), 59-76. <hal-01374127>

Poulot M., 2014, Agriculture et ville : des relations spatiales et fonctionnelles en réaménagement, *Revue Pour*, n° 4/224, 51-67.

Suketu M., 2009, *Maximum city. Bombay Lost and Found*, 560 p.

Torre A., 2012, Nature et agriculture pour la ville. Les nouveaux désirs des citoyens s'imposent, *Dossier Déméter 2013*, 428 p.

Torre A., Bourdeau-Lepage L., 2013, Quand l'agriculture s'installe en ville... Désir de nature ou contraintes économiques ? », *Métropolitiques*, en ligne.

Vidal R., Fleury A., 2009, La place de l'agriculture dans la métropole verte : nostalgies, utopies et réalités dans l'aménagement des territoires aux franges urbaines, *Revue électronique Projets de Paysage*, en ligne.